

Frank Kroonen

« Un désherbage bien géré permet de gagner du temps »

Historique et finalités du maraîchage



Frank s'est installé en novembre 1991 à Durfort en Ariège.

Dès sa jeunesse, il était passionné par le maraîchage. L'agriculture biologique était pour lui une évidence. Il a également choisi le maraîchage pour son marché demandeur et pour le peu d'investissements requis.

Le baccalauréat en poche, il s'est dirigé vers un lycée agricole spécialisé dans l'agriculture biologique et dans la biodynamie. Il s'installe ensuite en Belgique avec un ami puis décide d'aller vivre en Ariège afin de profiter d'un climat favorable et des terrains peu coûteux.

Il produit de nombreux légumes : choux, poireaux, radis, carottes, courges, pommes de terre. Il a également un atelier où il produit des plants pour sa propre production et pour la vente.

Aujourd'hui, son principal objectif est d'être le plus efficace possible.

Pour cela, il essaie d'être toujours à jour dans le désherbage. En effet, trop d'adventices gâchent tout : rendements, marges brutes et font exploser l'empreinte carbone.

Fiche d'identité

- SAU : 16 ha dont 1,5 de maraîchage
- UTH : 1,7
- Commercialisation : soustraite la vente en marché
- Ateliers : maraîchage et pépinière
- Sol : Terres profondes argilo-calcaires
- Plein champ : 1,5 ha / Serres 4500 m²

Conditions pédoclimatiques

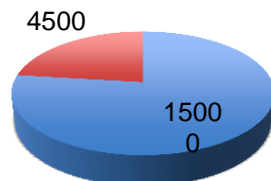
Il n'y a pas de conditions météorologiques particulières (ni grêle ni zone inondable). Frank a toutefois planté de très nombreux arbres et haies depuis son arrivée, cela crée des abris naturels et limite le vent.

Le sol est caractérisé par des terres profondes argilo-calcaires. Il n'est pas très facile à travailler mais s'il est bien enrichi, il est très fertile. Le sol est homogène sur toute l'exploitation.

Assolement

Les parcelles sont toutes situées autour de l'habitation de Frank.

■ Plein Champ (m2)



Main d'œuvre

Frank travaille seul sur l'exploitation à plein temps. Il embauche de temps en temps des saisonniers ce qui représente 1,7 UTH à l'année.



Motteuse

Bâtiments et matériel

Il possède 9 serres de culture, 1 pépinière et 2 serres de stockage ce qui représente en tout 4500 m² de serres.

Il travaille avec du matériel plutôt ancien mais fiable.

Il a acquis :

- Une motteuse dans la pépinière
- Un petit tracteur
- Une sarclette
- Un brûleur thermique
- Une machine à sarcler



Sarclette
manuelle



Désherbeur
thermique

Maitrise de l'enherbement

✧ Adventices rencontrées

Stellaire, amarante, liseron, renouée persicaire, pourpier, oxalys.

Peu de graminées sont rencontrées et le chardon n'est pas un problème.

✧ Techniques utilisées

Il a recours à des techniques en amont de la plantation : faux semis et solarisation.

La solarisation se réalise en été durant 6 semaines à 2 mois. Le sol de la serre est enrichi en engrais puis imbibé d'eau (30 à 40 mm) et recouvert de plastique. A 45°C, les graines des adventices sont dévitalisées et les champignons pathogènes tués.

Il utilise ensuite deux principales techniques de désherbage :

- Le **désherbage thermique** : juste avant que les graines de la culture germent, il passe avec le brûleur. Pour seulement 300€, cet outil a grandement diminué ses problèmes de désherbage.
- La **sarcelle manuelle** : ce petit outil permet de passer dans l'inter-rang et au plus près des pieds de légumes. Des passages réguliers permettent d'entretenir correctement les cultures et de se débarrasser au maximum des adventices.

✧ Charge de travail

Frank passe 10 % de son temps à désherber. Il a pour objectif de ne jamais se laisser dépasser par les adventices : il désherbe régulièrement ce qui lui permet d'avoir des parcelles bien entretenues. Intervenir le plus tôt possible pendant le développement de l'adventice permet de limiter son ampleur, d'empêcher la formation de graines et de réaliser un travail moins pénible car le système racinaire est encore peu développé.

✧ Problèmes rencontrés

Durant son installation, malgré son expérience en exploitation maraîchère, il n'arrivait pas à appliquer ses connaissances. Il a fait des calculs et s'est rendu compte que son travail ne pourrait pas lui permettre de gagner sa vie. Il a alors demandé conseil à des maraîchers français et belges, en agriculture biologique et en conventionnel. Cela a permis de résoudre ses problèmes.

Rotations

Il n'y a pas de rotations. La solarisation permet de casser le cycle des ravageurs des cultures.

Rendements

Le poireau a un rendement de 4 kg/m² (en hiver) à 8 kg/m² (en juin).
Les carottes sont produites à hauteur de 9 bottes de 750 g par m² soit 6,75 kg/m².

Gestion des intrants

L'eau provient du réseau. L'irrigation se réalise par aspersion. Elle n'est pas automatisée car il y a trop de cultures différentes sous une même serre.

Le tracteur consomme environ 500 L de gazole par an. L'antigel de la pépinière se déclenche à 1°C et consomme en moyenne 100 L/ de gazole an. Ce chiffre peut atteindre 200 L si l'hier est rude. 600 L de gazole sont donc utilisés par an.

Il achète quatre grandes bouteilles de 35 kg de gaz par an pour le désherbage thermique.

Il achète ses semences et réalise ses propres plants.

Commercialisation

Auparavant, il réalisait la vente dans des marchés de plein vent. Aujourd'hui, il commercialise ses productions au marché de Ramonville par le biais d'une vendeuse. Cela lui a permis d'éliminer la partie vente directe qui lui prenait du temps et qu'il appréciait de moins en moins.

Frank vend également ses productions pour la restauration hors domicile locale.

Enfin, son travail dans la pépinière lui rapporte 50% de son chiffre d'affaire. Il réalise des plants pour sa propre utilisation et pour des maraîchers voisins.

Ressources

Rédaction

Nathalie Aoun, Anaïs Charmeau,
Marie Gallon, Irénée Romanoff,
Manon Verger

Relecture

CIVAM BIO 09, ERABLES 31,
Frank Kroonen

Photos

Réalisées par Anaïs Charmeau
chez Frank Kroonen



• CIVAM Bio 09 •
Le groupement des Agriculteurs BIO de l'Ariège



• ERABLES 31 •
La BIO en Haute-Garonne



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
ET DE LA RURALITÉ

Cette fiche technique a été élaborée dans le cadre du projet CASDAR « Comment maîtriser l'enherbement des exploitations maraîchères biologiques de la vallée Arize-Lèze », coordonné par ERABLES 31 et le CIVAM BIO 09.